

ACTION GERONTOLOGIQUE AREDIENNE

SERVICE MANDATAIRE

16 Avenue du Général de Gaulle

87500 SAINT YRIEIX LA PERCHE

Code A.P.E. : 8810 A

n° SIRET : 327 326 252 00118

n° URSSAF : 747 000000900524702

TEL. : 05 55 08 20 31

sad@aga-styrieix.fr



A Saint-Yrieix-la-Perche le 2 Janvier 2026

A tous les bénéficiaires du service Mandataire

Madame, Monsieur,

La Présidente, le Conseil d'Administration et le personnel de l'association vous présente ses meilleurs vœux pour 2026.

Vous bénéficiez actuellement du service Mandataire de l'Action Gérontologique Arédienne ; vous êtes donc automatiquement membre de l'association. A ce titre, vous devez acquitter une **cotisation annuelle** dont le montant, pour l'année **2026**, est de **35 euros**. Une seule cotisation est due lorsque vous bénéficiez d'un deuxième service de l'association.

Une facture vous sera envoyée, chaque mois, pour régler les frais de gestion, le montant de ces frais sera calculé en fonction des heures effectuées. Les sommes dépensées au titre de l'emploi à domicile permettent de bénéficier d'un crédit ou d'une réduction d'impôt, selon la loi fiscale en valeur.

Le Conseil d'Administration a établi, pour l'année 2026, le barème suivant :

- De 1 à 10 heures par mois, un forfait de **17 €**
- Au-delà des 10 heures mensuelles :
 - de 11 heures à 20 heures travaillées, chaque heure sera comptée **1.40 €**
 - de 21 heures à 30 heures travaillées, chaque heure sera comptée **1.10 €**
 - de 31 heures à 40 heures travaillées, chaque heure sera comptée **0.90 €**
 - au-delà de 40 heures travaillées, chaque heure sera comptée **0.70 €**

Par exemple, vous employez votre assistante de vie 25 heures par mois. Vos frais de gestion seront calculés de cette façon :

- 10 h = 17 €
- 10 h x 1.40 € = 14 €
- 5 h x 1.10 € = 5.50 €, soit un total mensuel de 17 € + 14 € + 5.50 € = 36.50 €

De plus, si vous bénéficiez d'une prise en charge pour financer votre aide à domicile (caisse de retraite, mutuelle, assurance, etc), **je vous saurai gré de me transmettre votre dernier plan d'aide, afin de mettre à jour votre dossier employeur.**

Je vous remercie de votre collaboration et de votre compréhension, et je vous prie de croire à l'assurance de mes sentiments les meilleurs et les plus dévoués.



Pour la présidente Monique PLAZZI,
Guillaume GAPILLOU, Service Mandataire